

## Une résidence de 21 logements et 21 pavillons en cours de construction



*Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renouvellement Urbain de Bourges, la Ville et l'OPAC Bourges Habitat ont lancé la construction de plusieurs programmes de logements sur le secteur des Gibjoncs.*

*« C'est bien pour la ville.  
Les habitants seront mieux logés ».*  
Alain THEURIER



## Dossier - la vie de mon quartier

La construction sur le secteur des Machereaux de 21 pavillons en lieu et place de trois barres de 9 niveaux est emblématique de la volonté imprimée dans le projet de rénovation urbaine de Bourges. Il s'agit de construire des logements moins denses, qualitatifs et modernes.

### 21 pavillons en construction

Ainsi, depuis janvier, 21 pavillons individuels de types 4 à 6, commencent à sortir de terre. Ce sont des maisons individuelles isolées ou regroupées de façon mitoyenne, 2 par 2. Originalité du concept : aucune ne ressemble à sa voisine. Seconde caractéristique, 20 % des logements sont réservés aux personnes à mobilité réduite.

La fin des travaux est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

### Des pavillons modernes et confortables

Chaque habitation disposera d'un jardin, d'un garage, de double-vitrage, d'un chauffage au gaz ainsi que des plus récentes normes d'isolation en vigueur. Là encore, le souci est de minimiser le plus possible les charges annexes pour les locataires.

### Deux autres tranches de travaux à venir

Deux autres opérations vont être lancées très prochainement sur ce secteur. Tout d'abord, sur le secteur "Coppée" avec la construction de 66 logements dans le courant du second semestre 2007. Ensuite, sur le secteur "Gautier" avec la construction



**Le chiffre : 2 975 000 € TTC**

C'est le coût total de l'opération des Machereaux.

de 8 logements à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

### Une résidence de 21 logements sur Hans Holbein

La construction de la résidence Hans Holbein par l'OPAC "Bourges Habitat" débutée en juillet 2006 avance à grand pas. La résidence sera livrée pour la fin de l'année 2007.

Elle comportera 21 logements répartis sur deux bâtiments de 13 et 8 logements. Le premier doté de trois étages plus les combles et l'autre de deux étages plus les combles.

Chaque logement dispose d'un balcon ou d'un jardin privatif ainsi que d'un garage individuel.

L'ensemble sera complètement résidentielisé.

### 21 logements sur deux bâtiments

Les 21 logements (types 2 à 5) disposent d'une cave, d'un chauffage individuel au gaz et du double-vitrage "pour une meilleure isolation phonique". En outre, ils sont réalisés selon les normes de construction 2007. ■



La construction des pavillons des Machereaux avance

**Le chiffre : 2 070 000 € TTC**

C'est le coût total de l'opération Hans Holbein.

## Le Renouveau Urbain : les habitants témoignent !



**KARFI MOURAD**  
28 ans - Etudiant

"C'est bien pour le quartier. Cela va changer la physionomie de notre quartier".



**DUCROS MARIE-FRANCE**  
52 ans - Secrétaire

"Globalement c'est plutôt un bon projet. Ce sera plus facile à entretenir, plus facile à surveiller".



**THEURIER ALAIN**  
46 ans - Sans profession

"C'est bien pour la ville. Les habitants seront mieux logés".



**ISABELLE - MARIE - MÉLANIE**  
Coiffeuses  
Salon "Quadricolor"

"Cela devrait être bon pour le quartier des Gibjones. Ce sera mieux qu'aujourd'hui."

# Maréchal Juin, des travaux d'envergure !

Le futur quartier Maréchal Juin situé au nord de l'avenue du Maréchal Juin, entre les lotissements de la Foulonne et la Zac de Turly commence à se dessiner.

La voirie et les réseaux de l'avenue, face au CREPS, sont quasiment terminés. ■



La nouvelle voirie de l'avenue du Maréchal Juin face au Creps

## Une ZAC de 360 logements

Située face au CREPS, la ZAC Maréchal Juin va permettre la construction de 360 logements dans le cadre du Plan de Renouvellement Urbain.

### Une ZAC de 360 logements

Les travaux de viabilisation (mise en place des canalisations et d'une voirie provisoire) vont débuter en septembre 2007.

L'objectif est un démarrage effectif des travaux de construction des premiers pavillons à partir de janvier 2008.

La voirie définitive, les travaux de plantations et d'équipe-



ments seront réalisés l'année suivant la fin des constructions des bâtiments.

### Un quartier vert

Le quartier est relié à l'avenue du Maréchal Juin par 3 rues montantes en double sens.

Les îlots d'habitation sont des-



Vue 3 D du futur quartier



Vue d'ensemble de la ZAC Maréchal Juin

naires en sens unique dont la circulation est limitée à 30 km/h, préservant ainsi la tranquillité des habitants.

Parallèlement aux voies, 3 coulées vertes créent des liaisons douces destinées aux piétons et aux cyclistes.

### Liaisons et services à proximité...

La ZAC Maréchal Juin située dans un quartier résidentiel calme, reliée à la ville aussi bien par des liaisons douces que par les transports en com-

mun, bénéficiera également de la proximité des services (écoles, collège, centre commercial "Cap Nord"). ■

# Le lycée agricole de Bourges

**La décision de construire un lycée agricole remonte au début des années 60, et l'arrêté relatif aux terrains déclarés d'utilité publique est signé par le Préfet du Cher, le 29 mars 1963.**

Au début de l'année 1965, les premières acquisitions de terrains se font pour construire à Bourges un lycée agricole.

Au printemps, l'ensemble des terrains est disponible dans la zone dite des Gibjoncs, au lieu dit "Les Jacquelines", et les constructions sont en cours d'adjudication.

Sur le plan financier, Raymond Boisdé, Maire de Bourges, a obtenu du département du Cher qu'il participe pour environ 50 % à l'amortissement des 120 millions de francs qui étaient nécessaires à l'achat du terrain que la Ville de Bourges se devait de mettre à disposition de l'État

## Un enseignement spécialisé et moderne

Au début de l'année 1968, l'enseignement se présente de la manière suivante.

Le lycée agricole de Bourges possède un cycle court qui conduit à un Brevet d'Appren-



tissage Agricole (B.A.A) avec une entrée en classe de 4<sup>e</sup> et trois années d'études, ou un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (B.E.P.A), qui comprend lui quatre années d'études.

Le cycle long reçoit les élèves en classe de seconde qui sont orientés vers la préparation du baccalauréat D, dont la spécialisation comprend les sciences agricoles et techniques, mais ce cycle permet d'accéder au



Brevet de Technicien Agricole général ou spécialisé.

Dans un premier temps l'établissement dispense un enseignement général équivalent à celui donné par les autres établissements, en réservant toutefois une place importante

aux sciences biologiques.

Dans un second temps, la formation technique devient très approfondie avec des spécialisations en production animale ou végétale, laiterie, horticulture, semences ou économie agricole. ■



## Pour en savoir plus

Vous pouvez vous procurer auprès du service du patrimoine de la Ville de Bourges le tome 2 de "La mémoire d'une ville" consacré au "Nord de Bourges".  
Tél : 02 48 57 81 46



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**BOURGES**  
*se renouvelle !*